

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 0 949 600 A2

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
13.10.1999 Bulletin 1999/41

(51) Int Cl.6: **G09F 3/20, G09F 11/23**

(21) Numéro de dépôt: **99500028.8**

(22) Date de dépôt: **22.02.1999**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE**
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(71) Demandeur: **Herme Senalizacion y
Equipamiento, S.L.**
28011 Madrid (ES)

(72) Inventeur: **Menendez Prieto, Jesus**
28011 Madrid (ES)

(30) Priorité: **06.04.1998 ES 9800731**

(74) Mandataire: **Urizar Anasagasti, Jesus Maria**
Po de la Castellana, 72 - 1o
28046 Madrid (ES)

(54) **Dispositif indicateur de prix**

(57) Dispositif indicateur de prix qui comprend une plaque support (1) sur la plaque frontale de laquelle on a réalisé une fenêtre (11) par laquelle apparaissent les chiffres sérigraphiés sur une série de roulettes (3), toutes elles montées sur une pièce complémentaire (2) qui

présente une série de fenêtres verticales (21) séparées par des cloisons (22), lesdites roulettes étant montées en se cachant entre elles et séparées par les cloisons de division successives, en conformant une série numérique continue.

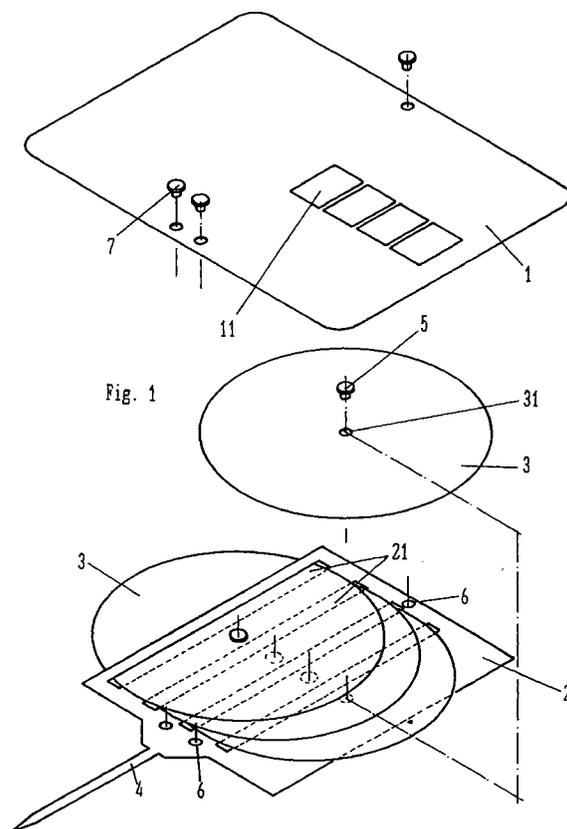


Fig. 1

EP 0 949 600 A2

Description

[0001] La présente invention, comme son propre nom l'indique concerne un élément employé dans les marchés et les centres commerciaux pour indiquer le prix des choses, particulièrement lorsqu'il s'agit de produits alimentaires qui ne sont pas mis en boîte, qui sont vendus par kilogrammes ou par un autre type d'unité.

[0002] Ce type d'élément comprend généralement une plaque support qui a une série de numéros qui composent le prix du produit, numérotation qui doit être modifiée à tout instant. A cet effet, cette plaque support présente une fenêtre allongée, dans laquelle on monte par derrière une série de roulettes, chacune desquelles porte une sérigraphie d'une série numérique sur la périphérie, de façon qu'en tournant chaque roulette jusqu'au positionnement du numéro convenable sur la fenêtre correspondante, on réussit, avec l'ensemble de celles-ci, à composer une quantité spécifique. Cette disposition est présente par exemple dans le Brevet français 539918 de 1955.

[0003] Ce type de dispositifs indicateurs de prix, formés par des roulettes tournantes avec des numéros sérigraphiés, sont faciles de manipuler et sa fabrication est simple, cependant ils présentent au moins trois inconvénients remarquables:

- Premièrement le montage des roulettes est effectué en plaçant un axe de matériel plastique qui est riveté, soit par la face extérieure ou intérieure, en montrant en tout cas sur la face frontale la tête ou l'aplatissement produit sur le rivetage dudit axe.
- deuxièmement et plus important le montage des roulettes sur la plaque support oblige à les distancer suffisamment entre elles pour qu'il n'y ait pas d'interférences entre elles et par conséquent la série numérique formée reste déployée le long de l'élément porte-prix avec les numéros séparés entre eux par une distance importante, ce qui fait qu'un élément ayant ces caractéristiques, pour inclure par exemple cinq chiffres, présente une longueur complètement disproportionnée, si l'on compare les dimensions du numéro avec celles de l'étiquette porte-prix.
- finalement, le diamètre des roulettes porte-prix n'est pas généralement le même, quelques-unes sont plus petites pour pouvoir les approcher davantage du bord latéral; ainsi la plupart des roues qui représentent les unités de millier n'ont que 4 ou 5 chiffres ce qui fait qu'il ne soit pas possible de composer des chiffres comme 9.999.

[0004] La présente invention essaie de résoudre favorablement ce problème, mais elle permet en plus la réalisation d'un élément porte-prix qui facilite les indications au public au moins pendant la période de transition

que supposera l'entrée en vigueur de l'euro dans les pays européens, pendant laquelle les consommateurs auront besoin de l'information en monnaie nationale et euro, jusqu'à ce qu'ils soient complètement habitués au nouveau système européen.

[0005] Sur ce dispositif les roulettes porte-prix sont montées sur une pièce complémentaire, qui est munie d'une série de fenêtres orientées verticalement, séparées par des cloisons intermédiaires, chacune desquelles porte d'une manière intercalaire une roulette introduite latéralement, pour que chaque roue prenne appui par la face sérigraphiée sur la plaque support qui définit la fenêtre à travers laquelle on forme la série numérique indicative du prix; l'axe de ladite roulette est monté sur la cloison de division située par dessus ladite fenêtre et il sort postérieurement vers l'arrière où il peut être manipulé et tourné facilement, pour réussir à montrer sur la fenêtre indicatrice le numéro convenable. L'ensemble des roulettes qui forme la série numérique est alors caché latéralement, séparé par les cloisons de division successives, en conformant une série numérique continue qui n'a pas besoin de compartimentation longitudinale, de cette façon une série numérique para exemple de cinq chiffres, des mêmes dimensions qu'un conventionnel, a besoin d'à peu près la moitié de la largeur de celle-ci, en montrant en plus la série numérique complète plus clairement.

[0006] Avec cette réalisation on peut allonger les fenêtres réalisées sur la pièce support des roulettes portes-numéros de façon qu'il est possible de montrer deux séries de roulettes parallèles et horizontales, chacune desquelles compose deux séries numériques, qui peuvent représenter le prix du produit en deux monnaies différentes, ce qui permettra l'adaptation des pays européens à l'euro au moins pendant la période de transition de l'implantation de cette monnaie. Cette réalisation permet aussi de situer une série de chiffres sur la face avant et une autre sur la face arrière, de telle manière que le commerçant a aussi une référence visuelle du prix du produit. Les roulettes composant chaque groupe numérique peuvent être cachées verticalement entre elles, en permettant ainsi une plus petite séparation entre les deux séries numériques formées et par conséquent l'obtention d'un dispositif porte-prix ayant une double série numérique, en ayant des dimensions même inférieures à celles d'un modèle conventionnel. A cet effet et afin que les deux jeux de roulettes n'aient pas une épaisseur démesurée, on a remplacé les rivets conventionnels sur lesquels sont montés les roulettes par des appendices fixes sur la pièce porte-roulette même, ce qui fait qu'ils ne font pas saillie de ce côté et ils sont aplatis par réchauffement par l'extérieur de la roulette en n'ayant pas ainsi de tête et en ayant une épaisseur semblable à celle de la pièce.

[0007] On comprendra mieux l'objet de la présente invention avec l'aide de la description réalisée à la suite au moyen d'un exemple pratique de réalisation; cette description est effectuée au moyen des dessins du plan

ci-joint où:

[0008] La figure 1 montre une vue en perspective des différents éléments déployés composant le dispositif indicateur de prix de la présente invention.

[0009] La figure 2 montre une vue en plan des éléments qui font partie du dispositif de la figure antérieure.

[0010] La figure 3 montre un dispositif indicateur de prix double qui permet l'indication en deux monnaies différentes.

[0011] En faisant référence premièrement aux figures 1 et 2 l'on y observe une plaque support (1) de configuration quelconque, de préférence rectangulaire, qui a sur sa face frontale une série d'indications relatives à l'établissement et/ou au produit, ainsi qu'une fenêtre allongée (11), normalement compartimentée ou divisée longitudinalement.

[0012] Une pièce complémentaire (2) présente aussi une configuration rectangulaire et elle est pourvue d'une série de fenêtres (21) parallèles disposées verticalement, séparées par des cloisons de division (22). Sur cette pièce de support (2) on insère sur une même ligne horizontale une série de roulettes (3), en insérant autant de roulettes que de chiffres l'on veut montrer par la fenêtre (11) ou que de fenêtres (21) l'on ait ouvert sur la pièce support (2). Le montage de ces roulettes est effectué en les introduisant à travers ces fenêtres (21), en montant son axe (31) avec un rivet (5) qui est fixé sur la cloison de séparation (22) installée par dessus. L'ensemble des roulettes (3) tel que l'on peut voir dans la figure 1, est caché latéralement en conformant vers la face frontale une série numérique continue, qui n'a même pas besoin de compartimentation longitudinale sur la fenêtre (11); par derrière les roulettes successives font légèrement saillie pour pouvoir être manipulées et tournées facilement par l'utilisateur jusqu'à positionner le numéro convenable sur la case correspondante.

[0013] Cette disposition permet l'utilisation de roulettes plus grandes et par conséquent de numéros plus grands, ce qui fait qu'ils soient plus facilement visibles, en occupant cependant le même espace ou même moins d'espace qu'un dispositif conventionnel. La lecture des numéros ou des séries numériques continues est plus facile et finalement l'utilisation de la pièce complémentaire (2) pour le montage des roulettes porte-numéros, fait innécessaire la présence de rivets sur la face frontale de la plaque support, qui est finalement celle que le consommateur voit.

[0014] Dans la figure 2 on a représenté un élément similaire à l'antérieur, dans ce cas avec une plus grande longueur dans les fenêtres (21) présentes sur la pièce complémentaire (2), en ayant en même temps un diamètre légèrement plus petit sur les roulettes (3). Dans cette figure on montre deux groupes de roulettes porte-numéros (3') et (3'') qui composent deux séries numériques sur les fenêtres (11') et (11''), de façon que l'on peut composer le prix d'un même produit en deux monnaies différentes.

[0015] De préférence les deux groupes de roulettes

(3') et (3'') qui composent les deux séries numériques se cachent entre eux verticalement, ce qui permet d'occuper une plus petite séparation entre les deux séries numériques formées et obtenir aussi un élément porte-prix avec des dimensions plus grandes malgré l'inclusion des deux séries numériques sur un même élément.

[0016] Le montage des roulettes (3) est effectué au moyen de rivets (5) qui traversent les cloisons de division (22) qui séparent les fenêtres (21) de la pièces complémentaires (2). Une autre solution consiste à injecter sur les cloisons (22) un pivot (23) faisant l'office d'un axe, celui-ci étant aplati par la chaleur derrière chaque roulette en formant une saillie (24) imperceptible qui permet l'accumulation de roulettes en occupant une très petite épaisseur.

[0017] Aussi bien le dispositif de la figure 1 que celui de la figure 3, les plaques supports (1) et la plaque complémentaire support de roulettes (2) sont fixées entre eux, de préférence au moyen de rivets en plastique (7) ou par tout autre moyen. Aussi bien la pièce support (1) que la pièce complémentaire (2), ou les deux, peuvent être munies d'un prolongement (4) en forme de pointe qui permet de clouer le dispositif indicateur de prix sur le produit lui-même, ou bien former entre les deux une plaque qui se fixe sur un pied, sur une base ou sur tout autre élément complémentaire.

Revendications

1. Dispositif indicateur de prix comprenant une plaque support (1) dont la face frontale présente une série d'indications relatives à l'établissement et/ou au produit et une fenêtre allongée (11), compartimentée longitudinalement, dans chacune des cases apparaît un numéro qui a été sérigraphié sur une roulette porte-numéros tournante (3) située par derrière ladite fenêtre (11) en composant l'ensemble de numéros montré à travers celle-ci le prix du produit, caractérisé en ce que l'ensemble de roulettes (3) est monté sur une pièce complémentaire (2) qui présente une série de fenêtre allongée (21), orientées verticalement et séparées par des cloisons intermédiaires (2), chacune desquelles présente au moins une roulette porte-prix (3) intercalée, introduite latéralement en appuyant la face sérigraphiée portant les chiffres sur la plaque support (1), de telle façon qu'au moins l'un d'eux se montre à la fenêtre (11), ladite roulette (3) monte son axe de rotation sur la cloison de division (22) située par derrière et qui ressort de la fenêtre (21) en arrière depuis où il peut être manipulé et tourné, toutes les roulettes (3) cachées latéralement se positionnent finalement en conformant une série numérique continue, qui n'a pas besoin de compartimentation longitudinale dans la fenêtre indicatrice (11).
2. Dispositif, selon la revendication antérieure, caracté-

térisé en ce que sur la plaque support (1) on a réalisé deux fenêtres parallèles (11') et (11''), sur deux lignes horizontales et en ce que les fenêtres (21) existantes sur la pièce porte-roulettes (2) présentent une ampleur suffisante pour introduire deux groupes de roulettes (3') et (3''), qui composent deux séries numériques différentes, de préférence du prix du produit en deux monnaies différentes ou, si l'on oriente une série vers la face frontale et l'autre vers la face postérieure, on indique alors le prix des deux côtés pour faciliter l'affichage au commerçant.

3. Dispositif, selon la revendication antérieure, caractérisé en ce que les roulettes qui composent chaque groupe ou série numérique sont cachées entre elles verticalement, ce qui permet une plus petite séparation entre les deux séries numériques formées et un plus grand rapprochement entre les fenêtres indicatrices (11') et (11'').

4. Dispositif, selon les revendications antérieures, caractérisé en ce que l'axe de rotation des roulettes est formé par un appendice (23) injecté dans chaque cloison (22) qui, une fois la roulette introduite est aplatie par chaleur, l'ensemble formant ainsi une très petite épaisseur.

30

35

40

45

50

55

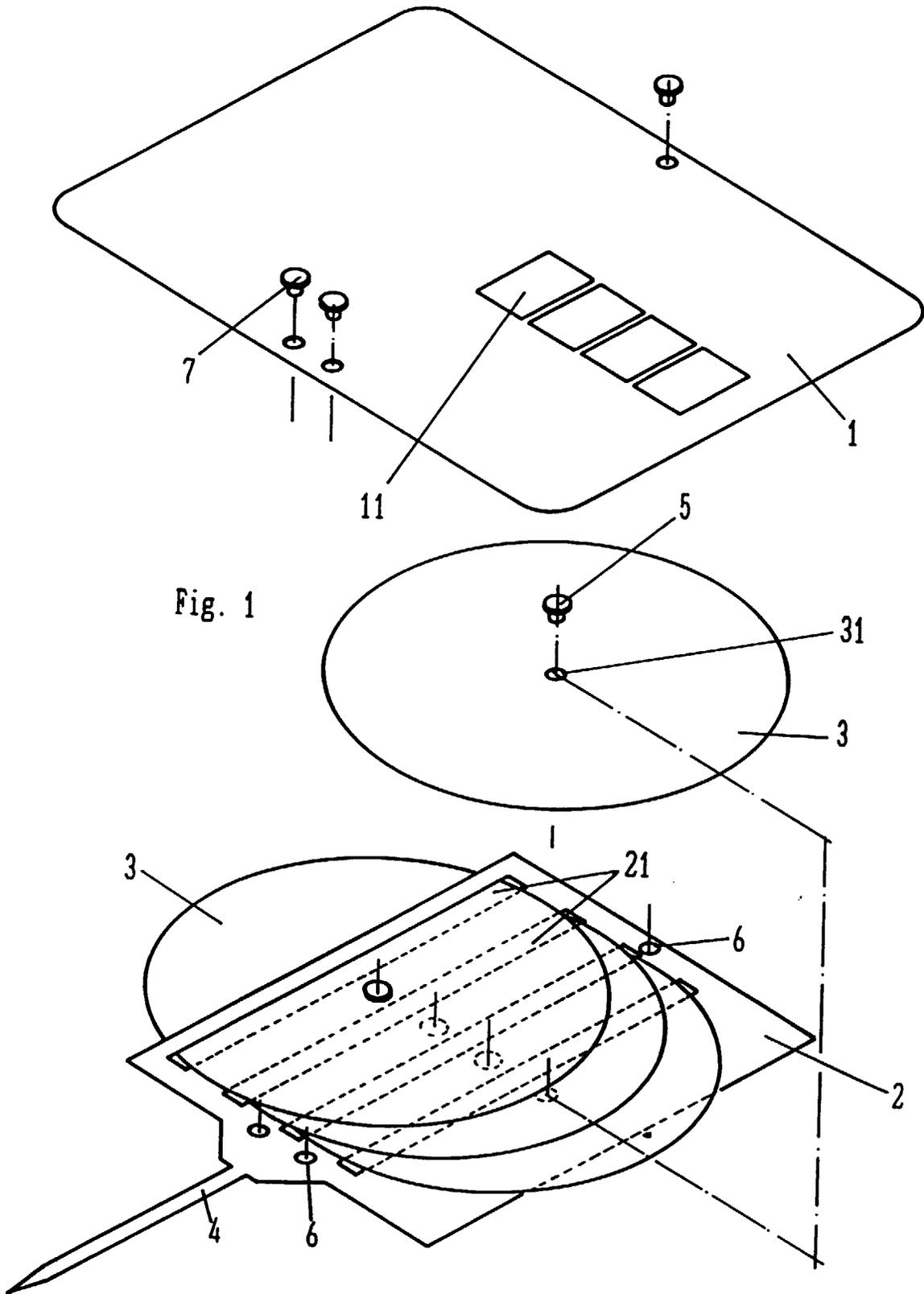


Fig. 1

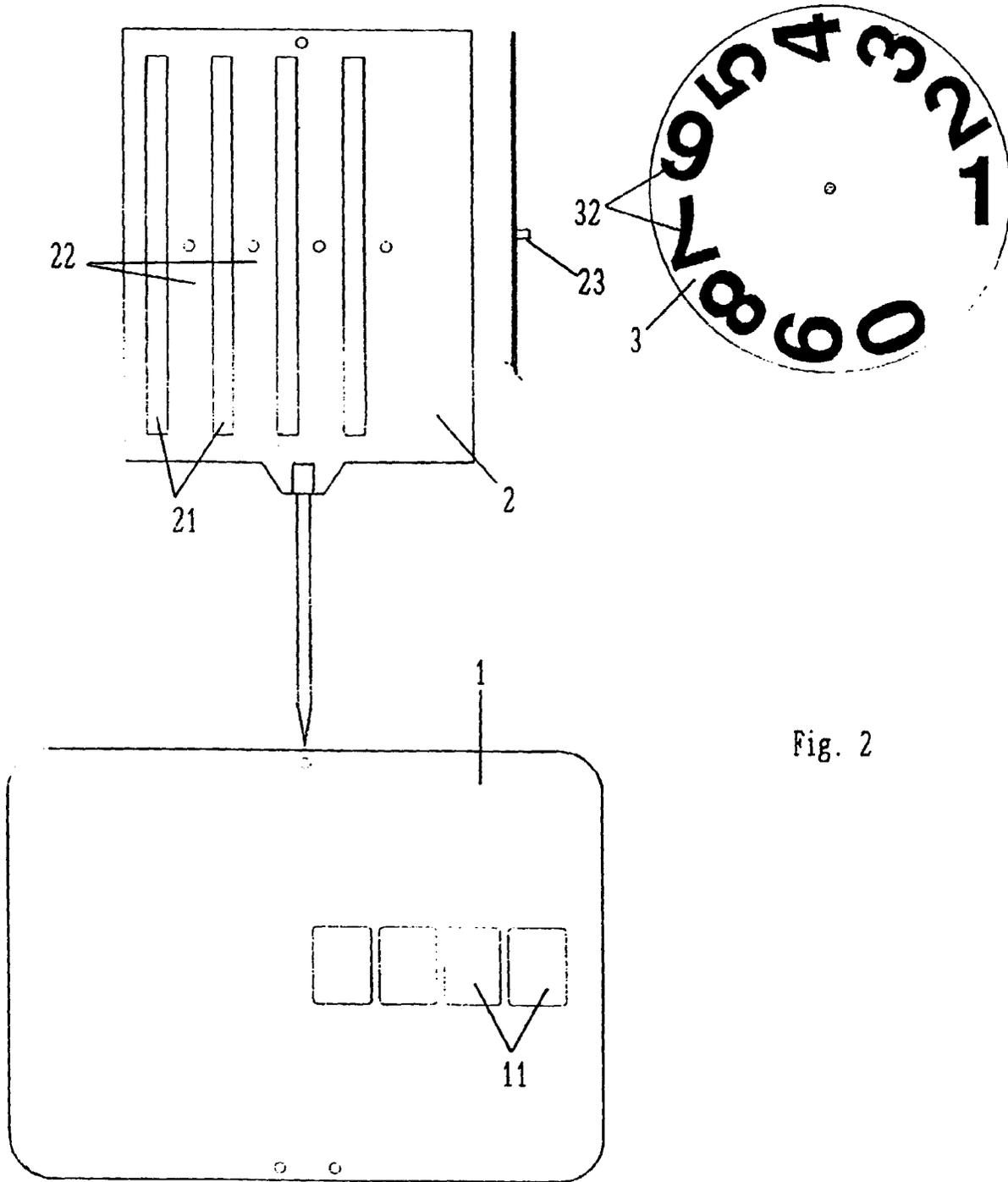


Fig. 2

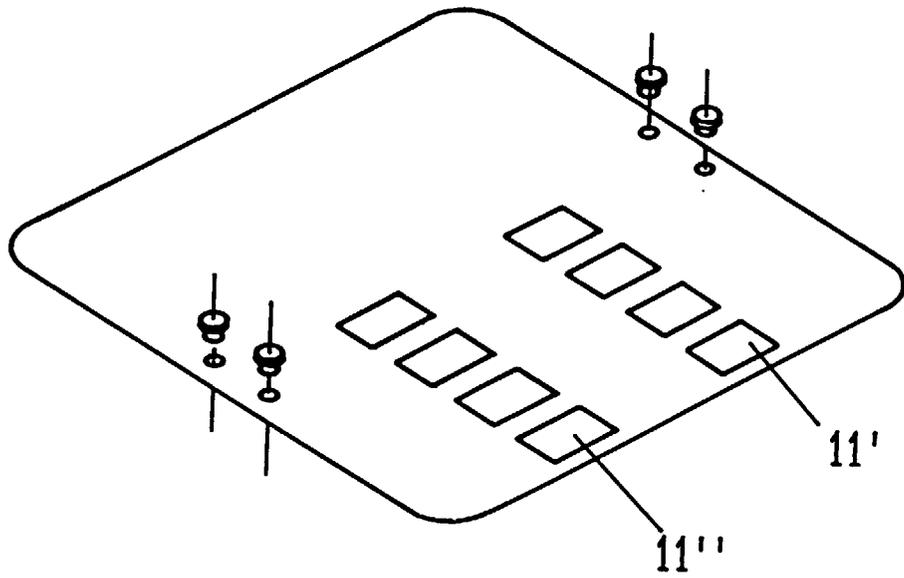


Fig. 3

